

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature du Contrat Territorial du bassin versant de la baie de Bourgneuf 2008 – 2012

Vendredi 21 novembre 2008
Bois de Céné

Noël MATHIEU, directeur général de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, **Jacques OUDIN**, président de la Commission locale de l'eau du Marais Breton et du bassin versant de la baie de Bourgneuf, **Philippe BOENNEC**, 1^{er} Vice-président de l'Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf et les **32 maîtres d'ouvrage** concernés ont signé le 21 novembre à Bois de Céné un **Contrat Territorial 2008 -2012**.

Ce contrat vise à réaliser diverses actions d'amélioration de l'état des milieux aquatiques et de la qualité des eaux. Il traduit la volonté des collectivités locales d'agir ensemble pour améliorer la qualité des eaux et la gestion des milieux aquatiques.

Il est engagé à l'échelle du bassin versant de la baie de Bourgneuf qui s'étend de Préfailles à Saint Hilaire de Riez, soit 17 communes en Loire-Atlantique et 22 communes en Vendée.

Ce territoire dispose déjà d'un Contrat Régional de Bassin Versant qui a été signé le 26 août dernier à Challans pour la période 2007-2009. Ce contrat régional comprend 15 opérations pour un montant global de dépenses de près de 3 M€, avec un soutien du Conseil Régional de plus de 1 M€, soit 35 % d'aide.

Ce nouveau contrat territorial avec l'Agence de l'eau est plus complet puisqu'il comporte un soutien particulier pour certaines stations d'épuration et une aide forte pour l'entretien des rivières et marais.

Les travaux de ce contrat représentent un montant global de plus de 12 M€ dont 8,9 M€ sont éligibles à l'aide de l'Agence de l'eau qui apporte ainsi plus de 3 M€.

Les grandes lignes d'action du contrat sont les suivantes :

- Protéger les étangs des Gâtineaux et du Gros Caillou (Pornic, St-Michel-Chef-Chef)
- Economiser l'eau potable
- Préserver la qualité des eaux de baignade et des coquillages
- Restaurer et entretenir les zones humides et les rivières
- Améliorer la qualité des eaux du bassin versant et tendre vers le bon état des eaux
 - Amélioration des performances de 4 stations d'épuration
 - Plans de dés herbages communaux visant à réduire l'usage des pesticides par les collectivités
- Animer, suivre et évaluer le contrat

Peuvent ainsi être soulignés :

- La volonté des communes de réduire l'usage des pesticides
- L'objectif de préservation de la qualité des eaux de baignades et des coquillages
- L'objectif d'amélioration de la qualité des ressources utilisées pour la production d'eau potable

Ce contrat constitue le premier contrat multithématique (eau potable, assainissement collectif, restauration des milieux aquatiques, réduction des pesticides, maîtrise des pollutions d'origine agricole) de l'Agence de l'eau Loire Bretagne mené à l'échelle d'un bassin versant.